



Les domus ecclesiae: aux origines des palais épiscopaux

Autun, table ronde, 26-28 novembre 2009

Sylvie Balcon-Berry



Édition électronique

URL : <http://cem.revues.org/11534>

DOI : 10.4000/cem.11534

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain
d'Auxerre

Édition imprimée

Pagination : 177-184

ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Sylvie Balcon-Berry, « Les *domus ecclesiae*: aux origines des palais épiscopaux », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 14 | 2010, mis en ligne le 18 octobre 2010, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://cem.revues.org/11534> ; DOI : 10.4000/cem.11534

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Les domus ecclesiae: aux origines des palais épiscopaux

Autun, table ronde, 26-28 novembre 2009

Sylvie Balcon-Berry

- 1 Les ultimes campagnes de fouille réalisées en 2001-2003 au sud-est de l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire d'Autun ont révélé les vestiges d'un grand bâtiment aménagé au cours du IV^e siècle. Le fait que cette bâtisse ait subi de façon continue des restructurations jusqu'au IX^e siècle, époque de l'intégration de son aile occidentale au cloître des chanoines, sa proximité avec Saint-Nazaire, église principale du complexe cathédral primitif, outre son ampleur, ont conduit à l'identifier à l'*ecclesiae domus* mentionnée à la fin du VII^e siècle dans la *Passion* de saint Léger. L'apparente continuité avec le palais épiscopal situé immédiatement à l'est, à l'abri de l'enceinte réduite, constituait un autre argument en faveur de cette hypothèse.
- 2 Cette découverte, qui soulevait de nombreuses questions, a conduit à organiser à Autun, au sein même de l'évêché, une rencontre portant sur les *domus ecclesiae*, en grande partie à l'origine des palais épiscopaux, ainsi que sur leurs développements. Bien que des données éparses aient été publiées par ailleurs ¹, aucune synthèse regroupant le travail de nombreux chercheurs n'avait été entreprise jusqu'à présent, à l'exception de la récente réflexion menée par Jean-Pierre Caillet ². Il s'agissait donc de confronter sur la longue durée des informations recueillies en France et à l'étranger pour mieux saisir l'organisation des premiers complexes résidentiels des évêques et des clercs, leurs liens avec les autres composantes du groupe cathédral et, aux XII^e-XIII^e siècles, leurs transformations progressives en palais que l'on connaît mieux depuis les travaux de Thierry Crépin-Leblond ³. Cette approche diachronique et comparative, largement ouverte sur l'étranger, s'est révélée particulièrement fructueuse. Elle a en effet permis d'inscrire les exemples abordés dans une problématique plus large.
- 3 Bien que Charles Bonnet ne pût être présent lors de cette manifestation, les données essentielles fournies par la fouille du groupe épiscopal de Genève, qu'il a dirigée, ont été évoquées à de nombreuses reprises et feront partie intégrante de la publication à venir ⁴.

Elles montrent l'existence, dès le IV^e siècle, d'une première résidence de l'évêque située entre les églises, le baptistère et l'enceinte de l'Antiquité tardive. Cet ensemble comprend de nombreuses salles aux fonctions bien distinctes – espaces privés, espaces de réceptions ou d'audiences, oratoire, zones de stockages de denrées alimentaires... – reflets des missions qui incombaient aux prélats assistés des clercs, et liées entre elles par l'intermédiaire de cours et de passages. Les recherches de Charles Bonnet ont aussi montré l'existence d'une ample restructuration de cette demeure attribuée au VI^e siècle.

- 4 En prenant appui sur quelques données de fouille touchant l'Antiquité tardive et en développant une étude critique de la documentation écrite, Paolo Liverani a abordé de façon très complète la problématique des premières installations du palais de Saint-Jean de Latran à Rome. Cela le conduit à proposer l'existence d'une demeure épiscopale dès la première moitié du IV^e siècle, à l'emplacement d'une riche *domus* privée qui se trouvait au nord-est de la basilique. Mais seule une étude archéologique plus poussée permettrait d'aller plus loin.
- 5 À Ravenne, la résidence épiscopale est bien attestée en 402, après le transfert de la cour impériale. Comme l'a montré Clementina Rizzardi, cet édifice de prestige comprenait des lieux aux fonctions bien spécifiques, réservés en partie aux audiences. Ce complexe sera amplifié à la fin du V^e et au début du VI^e siècle. Les sources historiques et archéologiques, de même que les vestiges monumentaux, permettent de bien saisir l'articulation des espaces et leurs décors, en particulier celui de la chapelle de l'évêque couverte de mosaïques.
- 6 Le cas de Poreč, en Croatie, est tout à fait passionnant, comme l'ont montré Ivan Matejčić et Pascale Chevalier. Sur ce site est en effet conservé un palais épiscopal remontant au VI^e siècle et comportant deux étages. Une restauration récente a révélé toute sa cohérence et conduit à penser la place de cet édifice par rapport à la basilique restructurée, mais aussi par rapport à la ville.
- 7 Sveva Gai a, quant à elle, montré le processus de formation, au début du IX^e siècle, suite à la conquête de Charlemagne, des évêchés de l'actuelle Westphalie. Le cas de Paderborn est particulièrement intéressant puisque les recherches archéologiques ont pu montrer l'aménagement au XI^e siècle du premier palais épiscopal au sud-ouest de la cathédrale. Auparavant, l'évêque devait probablement résider avec les chanoines au sein du cloître.
- 8 Jean-Pierre Caillet s'est livré à une étude très critique des données archéologiques ayant trait notamment au site de Caricin Grad, en Serbie. Contrairement aux hypothèses généralement admises, qui placent la résidence épiscopale primitive au-delà d'une voie orientée est-ouest, ce complexe résidentiel pourrait tout à fait prendre place au sud de la cathédrale au cours de l'Antiquité tardive.
- 9 En examinant le cas de l'Afrique du Nord romaine et byzantine, François Baratte apporte un intéressant éclairage à la question abordée. Si, comme l'a fait Jean-Pierre Caillet, la critique est de mise face à une masse documentaire importante, on voit s'esquisser sur certains sites les contours des complexes monumentaux cernant les cathédrales bien attestées, avec espaces résidentiels, salles de réception, bâtiments pour l'accueil des pauvres et zones de stockages. Mais bien des recherches restent à entreprendre pour compléter les données.
- 10 Plusieurs cas français ont été abordés. Pour essayer de saisir les phases les plus anciennes de l'*ecclesiae domus* de Lyon, mentionnée dès l'Antiquité tardive, Jean-François Reynaud a pris en compte des données issues de fouilles récentes menées aux abords de la

cathédrale. On perçoit ainsi une forte restructuration des espaces au cours du v^e siècle, puis une occupation plus lâche. Au ix^e siècle, le cloître des chanoines se structure au sud de la cathédrale. La résidence de l'évêque est toujours mentionnée dans les textes sans que l'on puisse la localiser avec précision. Au xi^e siècle, celle-ci se développe au sud-est du groupe cathédral, en bord de Saône. Elle comporte une *aula* flanquée de deux tours portant ainsi les signes tangibles du pouvoir du prélat, tout en assurant sa fonction de résidence et de lieu d'audience et de réception.

- 11 Dans une démarche comparable, Brigitte Boissavit-Camus nous a conviés à examiner la pertinence de l'existence d'une résidence épiscopale primitive aux abords de la cathédrale de Poitiers dans l'Antiquité tardive. Cette recherche s'appuie sur l'examen de sources textuelles, avec notamment la mention d'une *domus ecclesiae* au vi^e siècle, ainsi que sur l'analyse de données archéologiques ayant révélé l'existence de trois bâtiments d'habitat à proximité de la cathédrale primitive et du baptistère, objet de recherches récentes. Les profondes transformations subies par le complexe cathédral à l'époque carolingienne puis au xii^e siècle ont aussi été prises en compte pour comprendre le site sur la longue durée.
- 12 De même, plusieurs opérations menées récemment aux abords de la cathédrale de Marseille invitent à s'interroger sur l'existence, parmi les vestiges mis au jour, de la *domus ecclesiae*. Catherine Barra et Françoise Paone, qui ont en grande partie dirigé ces recherches, ont montré le bien fondé d'une telle interprétation au vu de l'ampleur et de la richesse des bâtiments, dans leur phase du v^e siècle, qui succèdent à des maisons du Haut-Empire profondément transformées. L'abandon de ces espaces se situe dans le courant du viii^e siècle, époque où le groupe cathédral se restructure.
- 13 Alain de Montjoye a repris le dossier de Grenoble, en grande partie publié en 1998, en collaboration notamment avec François Baucheron. Si un baptistère de l'Antiquité tardive a clairement été mis au jour, les vestiges attribuables à la résidence primitive de l'évêque posent problème. Avec prudence, Alain de Montjoye a tout de même proposé de la situer au sud du groupe cathédral, là où se développera plus tard – au moins à partir du xii^e siècle – le cloître des chanoines. La création et le développement de la résidence épiscopale du xiii^e siècle au nord de l'église Saint-Hugues, contre l'enceinte antique, ont été abordés. À cette époque on assiste donc à une nette séparation spatiale entre l'évêque et les chanoines.
- 14 Le schéma d'évolution observé à Genève et Lyon semble correspondre à celui d'Autun, où l'on a pu montrer l'existence, dans le courant du iv^e siècle, d'une vaste demeure procédant de la restructuration d'un bâtiment plus ancien. Cette résidence, située à l'abri de l'enceinte de l'Antiquité tardive ainsi qu'au sud et à l'est de la cathédrale, dont on ne connaît rien pour ses phases les plus anciennes, comporte au moins une grande salle, probablement dévolue aux audiences et réceptions, d'autres pièces s'organisant progressivement autour d'une cour à portiques. Des élévations du vii^e siècle – peut-être d'une chapelle – ont été observées à l'ouest, alors qu'à l'est, les bâtiments se développent contre l'enceinte antique et se dotent de deux tours quadrangulaires. À la fin du viii^e siècle et au début du siècle suivant, les chanoines s'installent au sud de la cathédrale, en investissant une partie de l'ancienne résidence épiscopale, qui, de ce fait, se redéploie vers l'est.
- 15 À Reims, Walter Berry a montré l'existence d'une ample *aula* de l'époque carolingienne parfaitement conservée en élévation avec nef donnant sur bas-côtés par l'intermédiaire

d'arcs de belle ampleur. Cette salle d'audiences et de réceptions intégrée dans le Palais du Tau, devait être associée à une tour, située au nord-est du complexe monumental. L'étude des sources abondantes pour ce site de prestige permet par ailleurs d'avoir des informations assez précises sur la configuration de la résidence antérieure que l'archéologie n'a pas encore révélée. Il est clair, en tout cas, qu'elle se trouvait probablement au sud de la cathédrale primitive, à l'emplacement, là encore, du Palais du Tau.

- 16 La présentation d'Yves Esquieu a permis d'aborder une autre problématique: celle du transfert des résidences épiscopales primitives en accompagnement de la création de nouveaux chefs-lieux de cités, mais aussi le développement d'autres demeures relevant du pouvoir épiscopal au sein même du diocèse. C'est en effet à Alba, sur le site de Saint-Pierre, qu'au cours de l'Antiquité tardive se trouvait la première implantation épiscopale en Vivarais. Malgré des recherches archéologiques, aucun édifice situé à la périphérie des deux églises identifiées n'a pu être attribué à une quelconque résidence de l'évêque. Le site est abandonné à une date imprécise au profit de Viviers. À cet emplacement, on connaît bien à présent les dispositions du palais épiscopal des XII^e-XIII^e siècles, associant tour et *aula*. Bien que l'édifice soit toujours occupé, il semble qu'au XIV^e siècle le prélat réside plus volontiers à l'extérieur de Viviers, notamment à Bourg-Saint-Andéol, où, au sein du palais, on a très récemment mis en évidence l'existence d'un noyau primitif remontant aux XII^e-XIII^e siècles, avec, là aussi, *aula* et tour.
- 17 Cette recherche rejoignait fort à propos celle de Thierry Crépin-Leblond consacrée aux palais épiscopaux des XII^e-XIII^e siècles. Bien souvent construites dans le sillage des restructurations des cathédrales, ces bâtisses allient fonctions représentatives en partie haute et officialité, généralement logée au rez-de-chaussée à partir du XIII^e siècle. Si, à cette époque, les prélats privilégient des demeures rurales ou urbaines comme résidences effectives, le palais – symbole manifeste de leur pouvoir – lié à la cathédrale comporte toujours des chambres et une chapelle, outre des espaces à vocation utilitaire.
- 18 Jean Guyon et Christian Sapin ont apporté une contribution non négligeable en se chargeant d'animer les débats et en donnant d'autres éclairages sur la question. La rédaction de la conclusion, reflet de réflexions très fructueuses, qui prendra place au sein de la publication en cours, leur a légitimement été confiée.
- 19 Certes, il aurait été intéressant de verser à ce dossier les exemples de Valence ⁵, Aix et Fréjus ⁶, où des phases anciennes de la résidence de l'évêque ont vraisemblablement été observées. Toutefois, l'ambition de cette rencontre n'était pas de faire état de tous les cas possibles ou avérés de *domus ecclesiae* en lien direct, ou de façon moins assurée, avec les palais épiscopaux aujourd'hui encore conservés, mais au contraire d'aborder la question à travers des sites choisis pour lesquels la documentation archéologique et textuelle était à même d'apporter des éléments de compréhension. Ces travaux tendent, en tout cas, à démontrer la nécessaire prise en compte d'une vision globale et diachronique des sites étudiés pour mieux cerner ces édifices, qui, de prime abord, se distinguent peu des grandes demeures antiques, si ce n'est de par leur développement aux abords immédiats des églises cathédrales, l'ampleur et la richesse des espaces d'audience et de réception, la présence d'espaces d'accueil des pauvres, mais aussi des zones de stockages ou à vocation artisanale ⁷. L'articulation des espaces, bien mise en évidence à Genève, n'est pas toujours aisée à définir. De même, l'évolution de ces demeures est en phase avec celle des autres édifices du complexe ecclésial que ce soit avec la, ou les églises, mais aussi le baptistère. À l'époque carolingienne, mais encore au XII^e siècle, la création d'un espace dévolu aux

chanoines entraîne des bouleversements majeurs dans la configuration du complexe monumental. C'est l'époque de la création du palais épiscopal, bien connu à partir des XII^e-XIII^e siècles, à l'emplacement de structures plus anciennes ou en léger décalage par rapport à ces dernières.

- 20 Aussi la publication des actes de cette rencontre dans la *Bibliothèque de l'Antiquité tardive*⁸, éditée par Brepols publishers, devrait-elle servir de référence en la matière, tout en sensibilisant de nouveau la communauté scientifique à l'intérêt que l'on doit porter à l'environnement des cathédrales⁹.

Rappel du programme

- 21 Jeudi 26 novembre, au Grand salon de la mairie d'Autun, conférence inaugurale par Jean-Pierre Caillet (professeur, université Paris Ouest Nanterre La Défense): *Les palais épiscopaux de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge: aspects généraux et évolution*.
- 22 Le 27 novembre, auditorium Saint-Rhétice, évêché d'Autun:
- 23 Accueil par M^{gr} Pierre Calimé, représentant M^{gr} Rivière, évêque d'Autun; M. André Strasberg, conservateur au musée Rolin et secrétaire perpétuel de la Société Éduenne, M^{me} Nicole Maglica, adjointe au maire, chargée de la Culture.
- 24 **Session 1: le cas de la France I**
- Jean-François REYNAUD (professeur honoraires des Universités): *Aux origines du palais épiscopal de Lyon*
 - Brigitte BOISSAVIT-CAMUS (maître de conférences, université Paris Ouest Nanterre La Défense): *La domus ecclesiae de Poitiers*
 - Alain de MONTJOYE (conservateur du patrimoine, service du patrimoine culturel de l'Isère): *Grenoble: du premier complexe cathédral à la résidence épiscopale (ive-xiiiie siècle)*
 - Yves ESQUIEU (professeur, université de Provence): *Les résidences épiscopales de l'évêque du Vivarais*
 - Sylvie BALCON-BERRY (maître de conférences, université Paris Sorbonne-Paris IV) et Walter BERRY (chercheur associé, ARTeHIS, UMR 5594): *Autun, de la domus ecclesiae au palais épiscopal*
- 25 **Session 2: le cas de la France II**
- Walter BERRY (chercheur associé, ARTeHIS, UMR 5594): *The domus ecclesiae of Reims, predecessor of the Palais du Tau? The state of the question in the light of recent research*
 - Thierry CRÉPIN-LEBLOND (conservateur général du patrimoine): *Les palais épiscopaux des XII^e-XIII^e siècles*
 - Catherine BARRA et Françoise PAONE (INRAP): *Marseille: la demeure épiscopale durant l'Antiquité tardive et son déplacement au Moyen Âge, contribution de l'archéologie (1995-2010)*
- 26 **Discussion – table ronde**
- 27 Le 28 novembre:
- 28 **Session 3: les *domus ecclesiae* en dehors de la France I**
- Paolo LIVERANI (Università degli Studi di Firenze): *Le origini dell'episcopio lateranense*
 - Clementina RIZZARDI (Università degli Studi di Bologna): *Ortodossi e ariani a Ravenna: le residenze episcopali dal tardoantico all'altomedioevo*

- Sveva GAI (LWL-Archäologie für Westfalen, Münster, Westphalie) : *Les palais épiscopaux en Saxe occidentale autour de l'an Mil et les caractères topographiques et architecturaux du siège épiscopal de Paderborn (Westphalie)*
- François BARATTE (professeur, université Paris Sorbonne-Paris IV) : *Les domus ecclesiae: le cas de l'Afrique du Nord romaine et byzantine*

29 Session 4: les **domus ecclesiae** en dehors de la France II

- Jean-Pierre CAILLET (professeur, université Paris Ouest Nanterre La Défense) : *Le problème de l'identification du complexe de Caricin Grad (et de certains autres ensembles de l'Antiquité tardive)*
- Ivan MATEJCIC (école des Beaux-Arts de Rijeka, Croatie) et Pascale CHEVALIER (UMR 5594 ARTeHIS) : *L'épiscopium de Poreč*

30 Discussion – table ronde.

NOTES

1. M. FIXOT, J. GUYON, J.-P. PELLETIER et L. RIVET, «Des abords du forum au palais archiépiscopal. Étude du centre monumental d'Aix-en-Provence», *Bulletin monumental*, 144 (1986), p. 195-290; P.-A. FÉVRIER et *addendum* de M. FIXOT, «Fréjus, cathédrale et baptistère», *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 1 (*Sud-Est et Corse*), Paris, 1995, p. 155-164. Voir aussi l'étude de W. MÜLLER-VIENER, «Bischofsresidenzen des 4.-7. Jhs. im östlichen Mittelmeerraum», in N. DUVAL (éd.), *Actes du XI^e congrès international d'archéologie chrétienne. Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21-28 septembre 1986)*, Rome, 1989, t. 1, p. 650-709.
2. J.-P. CAILLET, «The Problematic of Late Antique Episcopal Palaces», in V. V. PISCHOULINA (éd.), *Architecture and Archaeology: Problems of Preservation of a Heritage, 1st International Conference, Rostov-na-Donu, 2008*, Rostov, 2008, p. 192-196. Je remercie vivement J.-P. Caillet de m'avoir épaulée pour l'organisation de cette manifestation, ainsi que F. Baratte, qui, par le biais de l'UMR 8167 qu'il dirige, a apporté un grand soutien financier à la tenue de cette rencontre et à la publication des actes; le Centre André Chastel dirigé par D. Sandron et l'université de Paris Sorbonne-Paris IV. Pour leur efficacité, un grand merci à C. Limousin et à C. Simon du Centre André Chastel, assistée par V. Soulay, doctorante à cette même université. Il faut par ailleurs mentionner M^{gr} Rivière, évêque d'Autun, ainsi que M^{gr} Calimé, qui nous ont ouvert les portes de l'évêché, lieu de cette rencontre, ainsi que A. Strasberg, conservateur au musée Rolin et secrétaire perpétuel de la Société Éduenne, R. Rebeyrotte, maire d'Autun et N. Maglica, adjointe chargée de la Culture, qui ont bien voulu nous accueillir.
3. T. CRÉPIN-LEBLOND, «Recherches sur les palais épiscopaux en France du Nord au Moyen Âge (XII^e -XIII^e siècles) d'après divers exemples des provinces ecclésiastiques de Reims et de Sens», in *École nationale des Chartes. Positions des thèses*, 1987, p. 63-69. Voir aussi les notices sur les palais épiscopaux parues dans A. RENOUX (dir.), *Palais médiévaux (France-Belgique). 25 ans d'archéologie*, Le Mans, 1994, p. 114-176.
4. Je remercie chaleureusement Charles Bonnet qui a bien voulu participer à la publication des actes de cette rencontre.
5. F. GABAYET, «Un complexe épiscopal sous la place des Ormeaux», in *De mémoires de palais. Archéologie et histoire du groupe cathédral de Valence*, Valence, 2006, p. 85-110 et I. PARRON-KONTIS,

H. CHOPIN, J.-F. REYNAUD et É. BOUTICOURT, «Le palais épiscopal au Moyen Âge», in *De mémoires...*, *ibid.*, p. 207-221.

6. Voir note 1.

7. Selon la définition proposée dans N. DUVAL, «La *domus ecclesiae*. Les dépendances non culturelles de l'*ecclesia*», in *Naissance des arts chrétiens*, Paris, 1991, p. 63-68.

8. Sous la direction de Sylvie Balcon-Berry, François Baratte, Jean-Pierre Caillet et Dany Sandron.

9. Cette publication s'inscrira, en quelque sorte, dans la lignée des *Actes du XI^e congrès international d'archéologie chrétienne. Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21-28 septembre 1986)*, édités en 1989 par N. Duval, qui avaient à cœur d'aborder les complexes cathédraux dans leur globalité, et de l'ouvrage sur les *Palais médiévaux (France-Belgique). 25 ans d'archéologie*, sous la dir. d'A. RENOUX, Le Mans, 1994, p. 114-176.

INDEX

Mots-clés : domus ecclesiæ, palais épiscopal